

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 47 (1906), p. 106-108

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1906__47__106_0

© Société de statistique de Paris, 1906, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

BIBLIOGRAPHIE

1° *Éléments de statistique*, par M. Fernand FAURE

M. Fernand Faure a déposé sur le bureau de la Société de statistique de Paris, dans la séance du 21 février 1906, sous le titre d'*Éléments de statistique* (1), un résumé du cours de statistique qu'il a professé, en 1904-1905, à la faculté de droit de Paris.

La personnalité de l'auteur, ancien député, ancien directeur général de l'enregistrement et des domaines, est bien connue, mais ce qu'on sait moins peut-être, c'est sa qualité d'ancien président de notre Société (1902); à tous ces titres, peu de matières lui sont étrangères, et ses travaux statistiques, déjà nombreux, portent tous la marque d'un esprit synthétique très averti.

Dans cette brochure, qui constitue le premier élément d'un travail complet que l'auteur a l'intention de faire paraître ultérieurement, M. Fernand Faure aborde successivement non seulement l'histoire et l'origine de la statistique, son objet, ses données, ses fonctions, ses modes d'établissement, mais aussi son côté social et administratif, c'est-à-dire : les relations de la statistique avec le gouvernement et avec les intérêts privés, le rôle des particuliers et des pouvoirs publics dans son établissement, etc. Un dernier chapitre est consacré à la statistique administrative (services publics municipaux et d'État).

On voit que le cadre à remplir était vaste, chacun des chapitres indiqués ci-dessus étant en lui-même un véritable programme. Aussi l'auteur, en dehors de vues générales développées d'une façon particulièrement intéressante, est-il obligé de se limiter dans l'étude des procédés techniques, dont l'importance pratique est incontestable.

Quoi qu'il en soit, le résumé des travaux statistiques publiés par les particuliers et les gouvernements dans le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, et surtout le rôle de plus en plus prépondérant de la statistique par suite du fonctionnement du régime parlementaire et des progrès économiques, qui en font actuellement la méthode d'information internationale par excellence, sont tracés de main de maître. Nous retrouvons avec plaisir dans cet exposé les noms de plusieurs de nos anciens présidents et collègues.

L'auteur, dans sa courte préface, se défend d'avoir voulu faire un traité de statistique et dit s'adresser surtout à ceux qui ont encore tout à apprendre.

« C'est à ces derniers, ajoute-t-il, que nous destinons ce volume au format léger, dans l'espoir qu'ils trouveront à y acquérir, sans trop de peine, une connaissance de la statistique qu'ils ne jugeront point sans utilité. »

J'estime que ceux qui savent auront plaisir également à retrouver dans les *Éléments de statistique*, groupées d'une façon intéressante et élevée, des considérations générales qu'il est toujours bon de rappeler et que le statisticien, absorbé par son travail pratique et le plus souvent un peu spécial, est parfois tenté de perdre de vue.

Je crois, avec M. de Foville, que qui veut bien apprendre la statistique le peut (2), ce qui ne m'empêche nullement de m'associer complètement au vœu par lequel M. Fernand Faure termine sa préface en exprimant le désir « que nos pouvoirs publics se décident à donner à l'enseignement de la statistique, dans les programmes de nos universités françaises, la place à laquelle il a droit à tant de titres et qu'il occupe, depuis longtemps, dans les programmes des universités de presque tous les pays civilisés ».

E. FLÉCHEY.

1. Brochure de 135 pages, chez L. Larone et L. Tenin.

2. *Revue politique et parlementaire*, p. 239.

2° *Der nationale Besitzstand in Böhmen*, par M. le D^r H. RAUSCHBERG

L'état des nationalités en Bohême (Der nationale Besitzstand in Böhmen) [1]. Tel est le titre du nouvel ouvrage de M. le professeur Rauschberg, de l'université allemande de Prague. Déjà, dans son travail sur la population de l'Autriche en 1890, le savant statisticien avait apporté une contribution considérable à la démographie des pays cisleithans. Mais son dernier ouvrage présente à coup sûr un intérêt plus vif, puisqu'il examine les rapports respectifs des nationalités dans une des régions de la monarchie autrichienne où la lutte des Allemands et des Tchèques est, on le sait, des plus aiguës. L'ouvrage de M. Rauschberg comprend trois volumes : le premier est le texte ou l'ouvrage proprement dit, le second renferme tous les documents statistiques à l'appui, et le troisième contient de nombreuses cartes qui illustrent ces derniers documents de la façon la plus précise. L'ensemble témoigne d'un travail énorme, autant dans le rassemblement des documents que dans leur mise en œuvre, et fait de l'œuvre de M. Rauschberg un des travaux les plus considérables de la statistique contemporaine. Quand on pense que la statistique seule permet d'effectuer des ouvrages aussi substantiels, on se console aisément de certaines ironies et on en conclut que vraiment elle se porte bien.

On comprendra qu'il nous est impossible de rendre compte dans le détail de l'ouvrage de M. Rauschberg ; nous n'en pouvons citer que quelques données générales.

On serait aisément porté à croire, vu la violence du conflit des races en Bohême, que l'une des deux nationalités est en progrès sur l'autre. Il n'en est rien. En prenant pour critérium de la nationalité la langue d'usage courant (*die Umgangssprache*), on constate que, au moins à l'époque contemporaine, la proportion des Tchèques et des Allemands n'a pas changé. En 1880, on comptait en Bohême, sur 100 habitants, 37,17 individus de langue allemande et 62,79 de langue tchèque ; en 1900, ces proportions respectives sont de 37,27 et 62,67. Chaque langue garde ainsi ses positions. Le même phénomène se produit en Moravie et en Silésie, où Tchèques et Allemands se trouvent en présence.

Pour saisir mieux dans le détail la répartition des langues, M. Rauschberg répartit les districts judiciaires (*Gerichtsbezirke*) de la Bohême en quatre groupes linguistiques, soit deux groupes plus exclusivement de langue tchèque ou allemande et deux de langue mixte. Dans les deux premiers sont rangés les districts où plus de 80 % de la population appartient à l'un des deux idiomes ; les districts mixtes sont ceux où l'allemand est parlé par 50 à 80 % des habitants, le tchèque par 20 à 50 % ou réciproquement. Sur les 219 districts judiciaires, il y en a 71 plus exclusivement allemands, 108 plus exclusivement tchèques ; parmi les 40 mixtes, l'allemand domine dans 18, le tchèque dans 22. D'après la carte, on voit que les districts de langue allemande sont répandus sur le pourtour du pays, sauf dans le sud-est, mais notamment au nord et à l'ouest : l'infiltration germanique s'est produite à travers les monts de Lusace et l'Erzgebirge. Les Tchèques sont en masse compacte dans tout le centre et sud-est, où ils rencontrent leurs frères de Moravie. Les deux nationalités sont donc, en somme, peu mélangées, et cette considération géographique explique déjà comment elles se pénètrent peu.

Il ne faudrait pas en conclure que la population demeure stable. De part et d'autre, il y a notable excédent des naissances sur les décès ; cependant, 27 districts voient leur population diminuer de 1891 à 1900. Sur ce nombre, 21 sont de langue tchèque. C'est que l'émigration se produit surtout parmi cette partie de la population ; par exemple, sur les 15 districts qui, de 1891 à 1900, ont eu un excédent d'émigration de plus de 10 %, il n'y en a que trois de langue allemande. Le groupe de langue tchèque a, en effet, un caractère plus rural. Sur les 3 966 000 habitants recensés dans les communes de moins de 2 000 âmes, le groupe de langue tchèque en compte 2 650 000 ou 66,5 %. Les Allemands sans doute ne dominent pas dans les plus grandes villes. Sur les cinq villes de plus de 30 000 habitants que compte la Bohême, deux seulement, Aussig et Reichenberg, sont de majorité allemande. A Pilsen et à Budweiss (et dans cette dernière ville il y avait égalité des langues en 1880), la majorité tchèque s'accroît de plus en plus. Ce phénomène n'est nulle part plus sensible qu'à Prague (avec les faubourgs), où l'élément allemand n'est représenté que par 33 000 habitants en face de 344 000 Tchèques, alors qu'en 1880, on comptait 41 000 Allemands pour 207 000 Tchèques. Admettons avec M. Rauschberg que les autorités municipales aient forcé quelque peu la note en faveur des Tchèques, la différence n'en demeure pas moins énorme entre les deux nationalités. C'est par l'immigration que l'élément tchèque gagne

1. L'ouvrage est publié chez Duncker et Humblot, à Leipzig. Il est édité sous les auspices de la « Société pour le développement de la science, art et littérature allemande en Bohême ».

du terrain dans les villes importantes : il faut remarquer que ces villes sont soit en plein pays tchèque, soit sur les confins des deux domaines linguistiques (Reichenberg, Budweiss), dans ce que M. Rauschberg appelle pittoresquement la zone de friction. Par contre, l'élément allemand se maintient mieux dans les villes moyennes, qui sont nombreuses dans les pays de langue allemande : tel est le cas du pays houiller du nord-ouest. Le développement industriel des régions de langue allemande explique aussi pourquoi les Allemands émigrent moins que les Tchèques. Ainsi, sur 1 000 immigrés dans les pays tchèques, on ne compte que 68 Allemands, tandis qu'il y a 361 Tchèques sur 1 000 immigrés dans les districts exclusivement tchèques.

Dans l'ensemble, le domaine linguistique allemand a une plus grande activité économique que le domaine tchèque. Celui-ci est plus particulièrement agricole. En effet, la moyenne des personnes vivant de l'agriculture en Bohême est de 357 par 1 000 habitants ; or ce taux s'abaisse à 274 dans les districts mixtes de majorité allemande et à 249 dans les districts plus exclusivement allemands, tandis qu'il s'élève à 405 dans les districts mixtes majorité tchèque et à 445 dans les districts plus exclusivement tchèques. Par contre, la proportion des personnes vivant de l'industrie est de 536 et 527 par 1 000 dans les deux groupes allemands et de 357 et 362 dans les deux groupes tchèques, respectivement. La différence est beaucoup moins sensible pour le commerce et les professions libérales.

Autant que le caractère plus agricole, la répartition de la propriété est une cause d'émigration dans les districts tchèques. La grande propriété y a une plus grande place que dans les districts allemands ; ainsi, sur 1 890 000 hectares occupés par les propriétés de plus de 100 hectares, 1 300 000, ou 68,8 %, reviennent au pays de langue tchèque : aussi, pour 1 000 individus exerçant la profession agricole, on ne compte que 231 chefs d'exploitation tchèques, tandis qu'il y a 271 Allemands. C'est également dans les districts de langue tchèque que la moyenne du salaire agricole est moins élevée, et il en est de même du salaire dans l'industrie. On comprend que le mouvement migratoire se porte de préférence vers les pays allemands, c'est-à-dire vers les régions industrielles du nord et du nord-ouest.

Cette supériorité économique des Allemands se marque dans le domaine scolaire. Si, pour l'enseignement primaire, les deux nationalités se trouvent dans le même cas, les Allemands l'emportent pour l'enseignement secondaire ; car, malgré leur infériorité numérique, ils comptent presque autant de Gynnasies et de Réalgymnasies que les Tchèques (29 contre 32). Ceux-ci n'ont de prédominance que pour les Realschulen (20 contre 12 allemandes). Dans l'enseignement supérieur, l'université tchèque de Prague compte beaucoup plus d'étudiants que l'université allemande (3 703 élèves contre 1 480) ; mais, si l'on fait abstraction des étudiants tchèques venus de la Moravie et de la Silésie, on voit qu'il y a, par 10 000 habitants de l'une et l'autre langue en Bohême, 6,34 étudiants allemands et 7,45 étudiants tchèques, mince écart en faveur des Tchèques si l'on réfléchit que Prague est en plein pays tchèque. Il est visible que sur le terrain de l'école les deux nationalités défendent énergiquement leur position. Un fait prouve l'apreté de la lutte : de 1890 à 1900, la proportion des élèves des écoles primaires de l'une et l'autre langue n'a pas changé, et celle des élèves parlant les deux langues n'est passée que de 4,1 à 4,2 %. Nous avons donc en Bohême un mouvement contraire à celui qui se passe en Belgique, où la population bilingue augmente considérablement.

Mais cette lutte perpétuelle entre les deux nationalités ne paraît pas dans l'œuvre de M. Rauschberg. Le savant professeur a fait un livre de sciences, non de polémique, et sa conclusion c'est l'espoir que les deux nationalités pourront se réconcilier dans une œuvre supérieure de civilisation, pour le plus grand bien de la Bohême et de l'Autriche. C'est aussi le vœu de tous les Français.

Paul MEUNIER.